

## Fiche de données de sécurité

Copyright,2025, Compagnie 3M Tous droits réservés. La copie et/ou le chargement de cette information dans le but d'utiliser correctement les produits 3M est autorisé à condition que (1) l'information soit copiée dans sa totalité, sans aucun changement, sauf accord écrit préalable 3M, et (2) ni la copie, ni l'original ne soit revendu ou distribué autrement avec l'intention d'en tirer un quelconque profit.

Référence FDS:44-7751-9Numéro de version:2.00Date de révision:20/03/2025Annule et remplace la02/10/2024

version du :

Cette fiche de données de sécurité est conforme au règlement REACH n° 1907/2006 et à ses modifications.

# 1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / DU MELANGE ET DE LA SOCIETE / ENTREPRISE

#### 1.1 Identification de la substance ou du mélange:

3M™ Process Color 888N v2 Green

Numéros d'identification de produit

75-0002-1709-3

7100324673

## 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

## - Utilisations identifiées:

Encre.

#### 1.3. Details du fournisseur de la fiche de données de sécurité

ADRESSE: 3M France 1 PARVIS DE L'INNOVATION CS 20203 95006 CERGY PONTOISE CEDEX

**Téléphone:** 01 30 31 61 61 **E-mail:** tfr@mmm.com

**Site internet** htpp://3m.quickfds.com

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence:

Téléphone ORFILA: 01.45.42.59.59

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

#### 2.1. Classification de la substance ou du mélange:

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

Les classifications santé et environnement de ce matériau ont été établies en utilisant la méthode de calcul, sauf si des données de tests sont disponibles ou si la forme physique affecte la classification. Les classifications fondées sur des données de tests ou sur la forme physique sont notées ci-dessous, le cas échéant.

La classification d'aspiration n'est pas requise sur l'étiquette en raison de la viscosité du produit.

## **CLASSIFICATION:**

Liquide inflammable, catégorie 3 - Liq. inflam. 3; H226

Corrosion / irritation cutanée, Catégorie 2 - H315

Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1 - Eye Dam. 1; H318

Sensibilisation de la peau, Catégorie 1 - Sens. pour la peau 1; H317

Carcinogénicité, Catégorie 1B - Carc. 1B; H350

Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique, catégorie 3 - STOT SE 3; H336

Dangereux pour l'environnement aquatique (chronique), Catégorie 2 - Aquat. Chr. 2; H411

Pour le texte intégral des phrases H, voir section 16.

#### 2.2. Eléments de l'étiquette

Règlement Européen CLP N° 1272/2008/CE

#### MENTION D'AVERTISSEMENT:

DANGER.

#### **Symboles:**

SGH02 (Flamme) |SGH05 (Corrosion)SGH07 (Point d'exclamation)SGH08 (Danger pour la santé) |SGH09 (Environnement)

## **Pictogrammes**











#### Ingrédients :

Ingrédient	Numéro CAS	EC No.	% par poids
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphth	alène	918-811-1	15 - 40
Cyclohexanone	108-94-1	203-631-1	< 10
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	227-813-5	< 0,5
Néodécanoate de 2, 3-époxypropyle	26761-45-5	247-979-2	< 0,3
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	202-615-1	< 0,3
Cumène	98-82-8	202-704-5	< 0.2

## **MENTIONS DE DANGER:**

H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H350	Peut provoquer le cancer.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

## MENTIONS DE MISE EN GARDE

**Prévention:** 

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute

autre source d'inflammation. Ne pas fumer.

P261A Eviter de respirer les vapeurs.

P280I Porter des gants de protection /des vêtements de protection & un équipement de protection des

yeux/du visage.

**Intervention:** 

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs

minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement

enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

## **AUTRES INFORMATIONS:**

#### Précaution - Extra:

Réservé aux utilisateurs professionnels.

19% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie orale inconnue.

19% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par voie cutanée inconnue.

32% du mélange consiste en composants de toxicité aigüe par inhalation inconnue.

Contient 19% de composants dont la toxicité pour le milieu aquatique est inconnue.

La note P s'applique

#### 2.3 .Autres dangers

Inconnu

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

## 3. COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

#### 3.1. Substances

Ne s'applique pas.

#### 3.2. Mélanges

Ingrédient	Identifiant(s)	%	Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	(N° CE) 918-811-1	15 - 40	Tox.aspiration 1, H304 STOT SE 3, H336 EUH066 Tox. aquatique chronique 2, H411
Polymer acryliques	Confidentiel	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Polymère de méthyl méthacrylate, butyl méthacrylate acide acrylique	(N° CAS) 28262-63-7	10 - 30	Substance non classée comme dangereuse
Reaction mass of $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	(N° CE) 701-188-3	7 - 13	Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319
Cyclohexanone	(N° CAS) 108-94-1 (N° CE) 203-631-1 (N° REACH) 01- 2119453616-35	< 10	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312 Tox. aigüe 4, H302 Irr. de la peau 2, H315 Lésions oculaires 1, H318 STOT SE 3, H335
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	(N° CAS) 108-65-6	< 10	Liq. Inflamm. 3, H226

	(N° CE) 203-603-9 (N° REACH) 01- 2119475791-29		STOT SE 3, H336
Pigment vert	Confidentiel	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1-(triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	(N° CAS) 27306-78-1	1 - 5	Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H332 Irr. des yeux 2, H319 Tox. aquatique chronique 2, H411
Polymer de vinyle	Confidentiel	1 - 5	Substance non classée comme dangereuse
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	(N° CAS) 64742-95-6 (N° CE) 265-199-0	1 - 5	Tox.aspiration 1, H304 Nota P Liq. Inflamm. 3, H226 Irr. de la peau 2, H315 STOT SE 3, H336 Tox.aquatique chronique 3, H412
1,2,4-Triméthylbenzène	(N° CAS) 95-63-6 (N° CE) 202-436-9	< 2	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H335 Tox. aquatique chronique 2, H411
Xylène	(N° CAS) 1330-20-7 (N° CE) 215-535-7	0,5 - 1,5	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox. aigüe 4, H332 Tox. aigüe 4, H312 Irr. de la peau 2, H315 Nota C Tox.aspiration 1, H304 Irr. des yeux 2, H319 STOT SE 3, H335 STOT RE 2, H373 Tox.aquatique chronique 3, H412
(R)-p-Mentha-1,8-diène	(N° CAS) 5989-27-5 (N° CE) 227-813-5 (N° REACH) 01- 2119529223-47	< 0,5	Liq. Inflamm. 3, H226 Tox.aspiration 1, H304 Irr. de la peau 2, H315 Skin Sens. 1B, H317 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox.aquatique chronique 3, H412 Nota C
Néodécanoate de 2, 3-époxypropyle	(N° CAS) 26761-45-5 (N° CE) 247-979-2	< 0,3	Sens. de la peau 1A, H317 Muta. 2, H341 Repr. 2, H361d Tox. aquatique chronique 2, H411
Méthacrylate de n-butyle	(N° CAS) 97-88-1 (N° CE) 202-615-1	< 0,3	Liq. Inflamm. 3, H226 Irr. de la peau 2, H315 Irr. des yeux 2, H319 Skin Sens. 1B, H317 STOT SE 3, H335 Nota D
Naphtalène	(N° CAS) 91-20-3 (N° CE) 202-049-5	< 0,3	Tox. aigüe 4, H302 Carc. 2, H351 Aquatique aigüe 1, H400,M=1 Tox. aquatique chronique 1, H410,M=1
Glycolate de butyle	(N° CAS) 7397-62-8 (N° CE) 230-991-7	< 0,2	Lésions oculaires 1, H318 Repr. 2, H361d STOT SE 3, H335

Cumène	(N° CAS) 98-82-8	< 0,2	Liq. Inflamm. 3, H226
	(N° CE) 202-704-5		Tox.aspiration 1, H304
			Carc. 1B, H350
			STOT SE 3, H335
			Tox. aquatique chronique 2, H411
			STOT SE 3, H336
Toluène	(N° CAS) 108-88-3	< 0,2	Liq. inflam. 2, H225
	(N° CE) 203-625-9		Tox.aspiration 1, H304
			Irr. de la peau 2, H315
			Repr. 2, H361d
			STOT SE 3, H336
			STOT RE 2, H373
			Tox.aquatique chronique 3, H412

Toute entrée dans la colonne Identifiant (s) qui commence par les chiffres 6, 7, 8 ou 9 est un numéro de liste provisoire fourni par l'ECHA en attendant la publication du numéro d'inventaire CE officiel de la substance.

Voir en section 16 pour le texte complet des phrases H de cette section.

Pour les informations relatives aux valeurs limites d'exposition des ingrédients ou au statut PBT ou vPvB, consulter les sections 8 et 12 de cette Fiche de Données de Sécurité.

## 4. PREMIERS SOINS

#### 4.1. Description des premiers secours:

#### Inhalation:

Transporter la personne à l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

#### Contact avec la peau:

Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les réutiliser. Si les signes et les symptômes se développent, consulter un médecin.

#### Contact avec les yeux:

Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

## En cas d'ingestion:

Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

## 4.2. Symptômes et effets principaux, aigus et différés:

Les symptômes et effets les plus importants basés sur la classification CLP comprennent:

Irritation cutanée (rougeur localisée, gonflement, démangeaisons et sécheresse). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons). Dégraissage cutané (rougeurs localisées, démangeaisons, dessèchement et gerçures de la peau). Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives). Dépression du système nerveux central (maux de tête, étourdissements, somnolence, incoordination, nausées, troubles de l'élocution, étourdissements et perte de conscience).

## 4.3. Indication des soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Non applicable

## 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

## 5.1. Moyens d'extinction:

En cas d'incendie: Utiliser un agent de lutte adapté pour les liquides et les matières inflammables tel qu'un agent chimique sec ou du dioxyde de carbone pour l'extinction.

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Les conteneurs exposés au feu peuvent accumuler une pression et exploser.

## Décomposition dangereuse ou sous-produits

**Substance** 

Hydrocarbures Monoxyde de carbone Dioxyde de carbone Chlorure d'hydrogène Condition

Pendant la combustion. Pendant la combustion. Pendant la combustion. Pendant la combustion.

## 5.3. Conseils aux pompiers:

L'eau n'est pas un moyen d'extinction efficace. Cependant, on peut l'utiliser pour éviter l'échauffement des récipients et surfaces exposés au feu et éviter les ruptures par explosion. Portez un vêtement de protection intégral comprenant : casque, système de protection respiratoire autonome avec adduction d'air créant une pression positive à l'intérieur du casque, tablier et pantalon et manches resserrées autour des bras et des jambes, masque facial et chasuble pour protéger la tête.

# 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

## 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

Évacuer la zone. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Ventiler la zone. En cas déversement important dans des zones confinées, apporter une ventilation mécanique pour disperser ou extraire les vapeurs selon les bonnes pratiques HSE. Attention! Un moteur peut être une source d'ignition et pourrait provoquer des gaz ou vapeurs inflammables, dans la zone de déversement, et brûler ou exploser. Utiliser un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Se reporter à la section 8 pour les recommandations relatives aux EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un rejet accidentel dépasse les capacités de protection des EPI répertoriés à la section 8, ou est inconnue, sélectionner un EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenir compte des dangers physiques et chimiques du produit lors de cette opération. Des exemples d'ensembles d'EPI pour une intervention d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue de protection en cas de rejet de matière inflammable ; le port de vêtements de protection chimique si la matière déversée est corrosive, sensibilisante, irritante cutanée importante ou peut être absorbée par la peau ; ou le port d'un respirateur à adduction d'air à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des informations sur les dangers physiques et pour la santé, se reporter aux sections 2 et 11 de la FDS.

## 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement:

Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. En cas de renversements importants, couvrir les évacuations et construire des digues pour éviter l'écoulement du produit dans les égouts ou les cours d'eau.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Contenir le renversement. Couvrir la zone de déversement avec une mousse extinctrice résistante aux solvants polaires. Couvrir avec un matériau absorbant inorganique. N'oubliez pas, ajouter un matériau absorbant ne supprime pas le danger physique, la santé ou le danger pour l'environnement. Ramasser en utilisant des outils anti-déflagrants. Mettre dans un récipient métallique. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par des personnes compétentes. Ventiler la zone. Lire et suivre les précautions d'emploi sur l'étiquette et la fiche de sécurité du solvant. Fermer le récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

#### 6.4. Références à d'autres sections:

Se référer à la section 8 et à la section 13 pour plus d'informations

# 7. Manipulation et stockage

## 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Pour usage industriel/professionnel seulement. Pas pour la vente au consommateur ou l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer. Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles. Prendre des mesures de précaution

contre les décharges électrostatiques Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosol Eviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver soigneusement après manipulation. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions. Nettoyer les vêtements souillés avant réemploi. Éviter tout contact avec des agents oxydants (par exemple: Chlore, l'acide chromique, etc) Porter des chaussures anti-statiques ou correctement mises à la terre. Utiliser l'équipement de protection individuel requis (p.e. des gants, des masques de respiration,...) Pour diminuer le risque d'ignition, déterminer les classifications électriques applicables pour le procédé utilisant ce produit et sélectionner un équipement de ventilation extractive locale spécifique pour éviter l'accumulation de vapeurs inflammables. Mise à la terre/liaison équipotentille du récipient et du matériel de réception si le produit a une volatilité telle qu'il puisse se former une atmosphère dangereuse.

## 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais. Maintenir le récipient fermé de manière étanche. Stocker à l'écart des acides. Stocker à l'écart des agents oxydants.

## 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pour plus d'informations: voir section 7.1 et 7.2 pour des recommandations de manutention et de stockage. Voir section 8 pour les contrôles d'exposition et les recommandations de protection individuelle.

# 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## 8.1. Valeurs limites d'exposition:

#### Limites d'exposition professionnelle

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence:	Type de limite	Informations complémentaires:
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	108-65-6	VLEPs France	VME(8 hours):275 mg/m3(50 ppm);VLE(15 minutes):550 mg/m3(100 ppm)	la peau
Toluène	108-88-3	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures): 76.8 mg/m3 (20 ppm); VLCT contraignante (15 minutes): 384 mg/m3 (100 ppm).	Suspecté reprotoxique pour l'homme. Risque de pénétration percutanée.
Cyclohexanone	108-94-1	VLEPs France	VLEP (8 heures): 40.8 mg/m3 (10 ppm); VLCT (15 minutes): 81.6 mg/m3 (20 ppm)	
Xylène	1330-20-7	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures): 221 mg/m3 (50 ppm); VLCT contraignante (15 minutes): 442 mg/m3 (100 ppm)	la peau
Naphtalène	91-20-3	VLEPs France	VLEP (8 heures): 50 mg/m3 (10 ppm)	Effet cancérogène suspecté.
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	VLEPs France	VLEP contraignante (8 heures): 100 mg/m3 (20 ppm); VLCT contraignante (15 minutes): 250 mg/m3 (50 ppm).	·
Cumène	98-82-8	VLEPs France	VLEP (VME)(8 heures): 250mg/m3 (10 ppm); VLCT (VLE)(15 minutes): 250 mg/m3 (50 ppm)	la peau
VI FPs France · Valeurs I imites d'Evnos	ition Professionne	lle (VI FP) aux agents	chimiques en France (INRS)	

VLEPs France: Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle (VLEP) aux agents chimiques en France (INRS)

VLEP

Valeurs limites de moyenne d'exposition

#### Valeurs limites biologiques

Ingrédient	Numéro Agence: CAS	Paramètre	Milieu	Moment de prélevement	Valeur	Mentions additionnelles
Toluène	108-88- IBE France 3	Acide hippurique	Créatinine dans les urines	EOS	2500 mg/g	
Toluène	108-88- IBE France 3	Acide hippurique	Créatinine dans les urines	LFH	2500 mg/g	
Toluène	108-88- IBE France 3	Toluène	Sang	EOS	1 mg/l	
Xylène	1330- IBE France 20-7	Acides méthylhippuri	Créatinine dans les urines	EOS	1500 mg/g	

IBE France: Indicateurs Biologiques d'Exposition (IBE), INRS (ND 2065)

EOS: En fin de poste

LFH: Les quatre dernières heures du poste

Les procédures de surveillance recommandées: Les informations sur les procédures de surveillance recommandées peuvent être obtenues auprès de l'Institut National de Recherche et de Sécurité pour la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles (INRS).

## 8.2. Contrôles de l'exposition:

#### 8.2.1. Contrôles techniques appropriés

Utiliser une ventilation générale et/ou une ventilation extractive locale pour maintenir les expositions à l'air en dessous des valeurs limites d'exposition et/ou contrôler la poussière / fumées /gaz / brouillards / vapeurs / aérosols. Si la ventilation n'est pas appropriée, utiliser une protection respiratoire. Utiliser un équipement de ventilation anti-explosion.

#### 8.2.2. Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (EPI)

#### Protection des yeux/du visage:

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser une protection des yeux / du visage pour éviter tout contact. La protection des yeux / du visage suivante est recommandée: Ecran total.

Lunettes de protection ouvertes.

Normes applicables / Standards

Utiliser une protection des yeux et du visage conforme à la norme EN 166

#### Protection de la peau/la main

Sur la base des résultats d'évaluation de l'exposition, sélectionner et utiliser des gants et/ou des habits de protection pour éviter le contact avec la peau. Consulter le fabricant de gants et/ou d'habits de protection pour sélectionner les matériaux appropriés. Les gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de polymère stratifié pour améliorer la dextérité. Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés:

MatérielEpaisseur (mm)Temps de pénétrationPolymère laminéPas de données disponiblesPas de données disponibles

Normes applicables / Standards

Utiliser des gants testés conformément à l'EN 374.

Si le produit est utilisé dans des conditions de forte exposition (exemple pulvérisations, risque élevé d'éclaboussures, etc etc), l'utilisation d'une combinaison de protection peut s'avérer nécessaire. Choisissez et utilisez une protection du corps pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Le matériau de vêtements de protection suivant(s) est

recommandé: Tablier - polymère stratifié

## **Protection respiratoire:**

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:

Demi-masque respiratoire ou masque complet pour des vapeurs organiques et particules Demi-masque respiratoire ou masque complet avec adduction d'air.

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

Normes applicables / Standards

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136

Utiliser un appareil respiratoire conforme à la norme EN 140 ou EN 136: Filtres types A &P

# 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

C 1	
Couleur	ert
<b>Odeur</b> so	olvant
Valeur de seuil d'odeur Pa	as de données de tests disponibles.
Point de fusion / point de congélation	on applicable.
Point/intervalle d'ébullition:	=140 °C
<b>Inflammabilité</b> Li	iquide inflammable: Cat. 3
Limites d'inflammabilité (LEL)	as de données de tests disponibles.
Limites d'inflammabilité (UEL)	as de données de tests disponibles.
Point d'éclair: 52	2,2 °C [ <i>Méthode de test</i> :Coupe fermée]
Température d'inflammation spontanée Pa	as de données de tests disponibles.
Température de décomposition Pa	as de données de tests disponibles.
pH   la	substance / le mélange n'est pas soluble (dans l'eau)
Viscosité cinématique 1	000 mm <sup>2</sup> /s
<b>Hydrosolubilité</b> Pa	as de données de tests disponibles.
Solubilité (non-eau)	as de données de tests disponibles.
	as de données de tests disponibles.
Pression de vapeur <=	=493,3 Pa [@ 20 °C ]
<b>Densité</b> 1 §	g/ml [@ 20 °C ]
Densité relative 1	[Réf. Standard :Eau = 1]
Densité de vapeur relative	as de données de tests disponibles.
Caractéristiques des particules No	on applicable.

## 9.2. Autres informations:

9.2.2 Autres caractéristiques de sécurité

Composés Organiques Volatils Pas de données de tests disponibles. Taux d'évaporation: <=0,05 [Réf. Standard :BUOAC=1] Teneur en matières volatiles: 50 - 65 % en poids

Page: 9 de 34

## 10. STABILITE ET REACTIVITE

#### 10.1 Réactivité:

Ce produit peut être réactif avec certains agents sous certaines conditions - voir les autres rubriques de cette section.

### 10.2 Stabilité chimique:

Stable.

#### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses:

Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

## 10.4. Conditions à éviter:

étincelles et / ou flammes

#### 10.5 Matériaux à éviter:

Agents oxydants forts.

#### 10.6. Produits de décomposition dangereux:

#### Substance

Condition

Non applicable

Regarder section 5.2 pour les produits de décomposition pendant la combustion

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Les informations ci-dessous peuvent ne pas être en accord avec la classification européenne du produit en section 2 et/ou la classification des ingrédients en section 3 si une classification pour des ingrédients spécifiques est prescrite par une autorité compétente. De plus, les déclarations et données indiquées en section 11 sont fondées sur les règles de calcul du SGH des nation unies et les classifications qui en dérivent à partir des évaluations des risques internes.

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) n ° 1272/2008

#### Les signes et symptômes d'exposition

Sur la base de données de tests et/ou d'informations sur les composants, ce produit peut provoquer les effets suivants sur la santé:

#### Inhalation:

Peut être nocif en cas d'inhalation. Irritation de l'appareil respiratoire : les signes et symptômes peuvent inclure toux, écoulement nasal, maux de tête, éternuements,douleur nasale et maux de gorge. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

#### Contact avec la peau:

Peut être nocif par contact avec la peau. Irritation modérée de la peau: les symptômes peuvent inclure: rougeurs locales, boursouflures, démangeaisons et desséchement, fissuration, formation de cloques, et la douleur. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation): les symptômes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

## Contact avec les yeux:

Brûlure oculaire d'origine chimique (corrosion chimique): les symptômes peuvent inclure opacité de la cornée, brûlures chimiques, douleurs, larmoiements, ulcérations, diminution ou perte de la vision.

#### **Ingestion:**

Peut être nocif en cas d'ingestion Irritation gastro-intestinale : les signes et symptômes peuvent inclure douleur abdominale,

troubles de l'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir cidessous).

#### Autres effets de santé:

## Une exposition unique peut provoquer des effets sur l'organe cible:

Dépression du système nerveux central: les symptômes peuvent inclure maux de tête, vertiges, somnolence, manque de coordination, nausées, ralentissement des réflexes, troubles de la parole, étourdissements et évanouissement.

## Toxicité pour la reproduction / le développement

Contient un produit chimique ou des produits chimiques qui peuvent causer des malformations congénitales ou d'autres anomalies de la reproduction.

## Cancérogénicité:

Contient une substance chimique / des substances chimiques qui peut/peuvent causer du cancer.

## Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigüe

Foxicité aigüe	Route	0	Valeur
Nom	Route	Organis mes	Valeur
Produit	Cutané		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000
			mg/kg
Produit	Inhalation -		Pas de données disponibles. Calculé. >20 - =50 mg/l
	Vapeur(4 h)		
Produit	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé. >2 000 - =5 000 mg/kg
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Inhalation -	Jugement	LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
	Vapeur	professio nnel	
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Polymère de méthyl méthacrylate, butyl méthacrylate acide acrylique	Cutané		LD50 Estimé pour être > 5 000 mg/kg
Polymère de méthyl méthacrylate, butyl méthacrylate acide acrylique	Ingestion		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Reaction mass of $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Reaction mass of $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Inhalation - Poussières/ Brouillards (4 heures)	Rat	LC50 > 4,76 mg/l
Reaction mass of $\alpha$ , $\alpha$ -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha$ , $\alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 28,8 mg/l
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Rat	LD50 8 532 mg/kg
Cyclohexanone	Cutané	Lapin	LD50 >794, <3160 mg/kg
Cyclohexanone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 > 6,2 mg/l
Cyclohexanone	Ingestion	Rat	LD50 1 296 mg/kg
Polymer de vinyle	Cutané	Lapin	LD50 > 8 000 mg/kg
Polymer de vinyle	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Cutané	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation -	Rat	LC50 > 5,2 mg/l
1 (1 17) 1 1 1	Vapeur (4		, ,

T. . . . . .

	heures)		
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1-	Inhalation -	Jugement	LC50 estimé à 10 - 20 mg/l
(triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	Vapeur	professio	
		nnel	
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1-	Inhalation -	Rat	LC50 2 mg/l
(triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	Poussières/		
	Brouillards		
	(4 heures)	D :	LD50 - 2 000 //
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
1,2,4-Triméthylbenzène	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation -	Rat	LC50 18 mg/l
	Vapeur (4		
124T: (d. II)	heures)	D (	LD50 2.400 //
1,2,4-Triméthylbenzène  Xylène	Ingestion Cutané	Rat	LD50 3 400 mg/kg LD50 > 4 200 mg/kg
Xylène Xylène	Inhalation -	Lapin Rat	LC50 29 mg/l
Aylelle	Vapeur (4	Kat	LC30 29 Hig/1
	heures)		
Xylène	Ingestion	Rat	LD50 3 523 mg/kg
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Inhalation -	Souris	LC50 > 3,14 mg/l
( ) [	Vapeur (4		3
	heures)		
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Cutané	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Rat	LD50 4 400 mg/kg
Néodécanoate de 2, 3-époxypropyle	Cutané	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Néodécanoate de 2, 3-époxypropyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Naphtalène	Cutané	Humain	LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Naphtalène	Inhalation -	Humain	LC50 estimé à 20 - 50 mg/l
N. L. D.	Vapeur	***	LD50 :: (1200 2000 #
Naphtalène	Ingestion	Humain	LD50 estimé à 300 - 2 000 mg/kg
Méthacrylate de n-butyle  Méthacrylate de n-butyle	Cutané Inhalation -	Lapin Rat	LD50 > 2 000 mg/kg LC50 > 27 mg/l
Methacrylate de n-butyle	Poussières/	Kat	LC30 > 2 / mg/1
	Brouillards		
	(4 heures)		
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Rat	LD50 > 2 000 mg/kg
Cumène	Cutané	Lapin	LD50 > 3 160 mg/kg
Cumène	Inhalation -	Rat	LC50 39,4 mg/l
	Vapeur (4		, , ,
	heures)		
Cumène	Ingestion	Rat	LD50 2 260 mg/kg
Glycolate de butyle	Cutané		LD50 estimé à 2 000 - 5 000 mg/kg
Glycolate de butyle	Inhalation -	Rat	LC50 > 6,2 mg/l
-	Poussières/		
	Brouillards		
	(4 heures)	<u> </u>	
Glycolate de butyle	Ingestion	Rat	LD50 4 595 mg/kg
Toluène	Cutané	Rat	LD50 12 000 mg/kg
Toluène	Inhalation -	Rat	LC50 30 mg/l
	Vapeur (4 heures)		
Toluène	Ingestion	Rat	LD50 5 550 mg/kg
TOLUENE TO I I I I I I I I I I I I I I I I I I	mgestion	Rai	LD30 3 330 IIIg/Ng

TAE = Toxicité Aigüe Estimée

# **Corrosion / irritation cutanée**

Corrosion / Irritation cutanec		
Nom	Organis	Valeur
	mes	
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Lapin	Irritation minimale.
Reaction mass of $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Lapin	Irritant

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Lapin	Aucune irritation significative
Cyclohexanone	Lapin	Irritant
Polymer de vinyle	Jugement professio nnel	Aucune irritation significative
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Lapin	Irritant
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	Lapin	Aucune irritation significative
1,2,4-Triméthylbenzène	Lapin	Irritant
Xylène	Lapin	Moyennement irritant
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Lapin	Irritant
Néodécanoate de 2, 3-époxypropyle	Lapin	Aucune irritation significative
Naphtalène	Lapin	Irritation minimale.
Méthacrylate de n-butyle	Lapin	Irritant
Cumène	Lapin	Irritation minimale.
Glycolate de butyle	Lapin	Aucune irritation significative
Toluène	Lapin	Irritant

Lésions oculaires graves / irritation oculaire

Nom	Organis mes	Valeur		
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Lapin	Moyennement irritant		
Reaction mass of $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Lapin	Irritant modéré		
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Lapin	Moyennement irritant		
Cyclohexanone	Données in Vitro	Corrosif		
Polymer de vinyle	Jugement professio nnel	Aucune irritation significative		
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Lapin	Moyennement irritant		
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	Lapin	Irritant sévère		
1,2,4-Triméthylbenzène	Lapin	Moyennement irritant		
Xylène	Lapin	Moyennement irritant		
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Lapin	Moyennement irritant		
Néodécanoate de 2, 3-époxypropyle	Lapin	Aucune irritation significative		
Naphtalène	Lapin	Aucune irritation significative		
Méthacrylate de n-butyle	Lapin	Moyennement irritant		
Cumène	Lapin	Moyennement irritant		
Glycolate de butyle	Lapin	Corrosif		
Toluène	Lapin	Irritant modéré		

Sensibilisation de la peau

Nom	Organis mes	Valeur
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Cochon d'Inde	Non-classifié
Reaction mass of $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Homme et animal	Non-classifié
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Cochon d'Inde	Non-classifié
Cyclohexanone	Cochon d'Inde	Non-classifié
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Cochon d'Inde	Non-classifié
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	Cochon d'Inde	Non-classifié
1,2,4-Triméthylbenzène	Cochon d'Inde	Non-classifié
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Souris	Sensibilisant
Néodécanoate de 2, 3-époxypropyle	Cochon	Sensibilisant

	d'Inde	
Méthacrylate de n-butyle	Cochon	Sensibilisant
	d'Inde	
Cumène	Cochon	Non-classifié
	d'Inde	
Glycolate de butyle	Cochon	Non-classifié
	d'Inde	
Toluène	Cochon	Non-classifié
	d'Inde	

## Sensibilisation des voies respiratoires

Pour le composant/les composants, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Mutagénicité cellules germinales

Nom	Route	Valeur
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	In vitro	Non mutagène
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	In vivo	Non mutagène
Reaction mass of $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	In vitro	Non mutagène
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	In vitro	Non mutagène
Cyclohexanone	In vitro	Non mutagène
Cyclohexanone	In vivo	Non mutagène
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	In vitro	Non mutagène
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	In vivo	Non mutagène
1,2,4-Triméthylbenzène	In vitro	Non mutagène
Xylène	In vitro	Non mutagène
Xylène	In vivo	Non mutagène
(R)-p-Mentha-1,8-diène	In vitro	Non mutagène
(R)-p-Mentha-1,8-diène	In vivo	Non mutagène
Néodécanoate de 2, 3-époxypropyle	In vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Néodécanoate de 2, 3-époxypropyle	In vivo	Mutagénique
Méthacrylate de n-butyle	In vitro	Non mutagène
Méthacrylate de n-butyle	In vivo	Non mutagène
Cumène	In vitro	Non mutagène
Cumène	In vivo	Non mutagène
Toluène	In vitro	Non mutagène
Toluène	In vivo	Non mutagène

Cancérogénicité

Nom	Route	Organis mes	Valeur
Cyclohexanone	Ingestion	Multiples espèces animales.	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Xylène	Cutané	Rat	Non-cancérogène
Xylène	Ingestion	Multiples espèces animales.	Non-cancérogène
Xylène	Inhalation	Humain	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

Naphtalène	Inhalation	Multiples espèces animales.	Cancérogène
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Multiples espèces animales.	Cancérogène
Cumène	Inhalation	Multiples espèces animales.	Cancérogène
Toluène	Cutané	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Ingestion	Rat	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Toluène	Inhalation	Souris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.

# Toxicité pour la reproduction

Effets sur la reproduction et / ou sur le développement

Nom	Route	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Non spécifié	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL Non disponible	2 génération
Reaction mass of α,α-4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α-4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Reaction mass of α,α-4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α-4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
Reaction mass of α,α-4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and α,α-4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Ingestion	Toxique pour la reproduction masculine	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	5 semaines
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 21,6 mg/l	Pendant l'organogenès e
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 4 mg/l	2 génération
Cyclohexanone	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 500 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2 mg/l	2 génération
Cyclohexanone	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le	Rat	NOAEL 2,6	Pendant la

\_\_\_\_\_

		développement		mg/l	grossesse
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1 500 ppm	2 génération
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 500 ppm	2 génération
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 500 ppm	2 génération
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 450 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1-(triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 450 mg/kg/jour	28 jours
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3-tétraméthyl-1-(triméthylsiloxy)disiloxanyl]propyl éther	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 450 mg/kg/jour	Avant l'accouplemen t - Lactation
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 1,2 mg/l	3 Mois
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1,2 mg/l	3 Mois
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1,5 mg/l	Pendant la grossesse
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Xylène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Souris	NOAEL Non disponible	Pendant l'organogenès e
Xylène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pendant la grossesse
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Multiples espèces animales.	NOAEL 591 mg/kg/jour	Pendant l'organogenès e
Néodécanoate de 2, 3-époxypropyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	2 génération
Néodécanoate de 2, 3-époxypropyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	2 génération
Néodécanoate de 2, 3-époxypropyle	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 50 mg/kg/jour	2 génération
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	44 jours
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Rat	NOAEL 300 mg/kg/jour	avant l'accouplemen t et pendant la gestation
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 300 mg/kg/jour	Pendant la grossesse
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Rat	NOAEL 1,8 mg/l	Pendant la grossesse
Cumène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur le développement	Lapin	NOAEL 11,3 mg/l	Pendant l'organogenès e
Glycolate de butyle	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	NOAEL 250 mg/kg/jour	Pendant l'organogenès e
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité féminine	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Toluène	Inhalation	Non classifié pour les effets sur la fertilité masculine	Rat	NOAEL 2,3 mg/l	1 génération
Toluène	Ingestion	Toxique pour le développement	Rat	LOAEL 520 mg/kg/jour	Pendant la grossesse

D 1/1 2

Toluène	Inhalation	Toxique pour le développement	Humain	NOAEL Non	
				disponible	empoisonnem
					ent et / ou
					abus

## Lactation

Nom	Route	Organis	Valeur
		mes	
Xylène	Ingestion	Souris	Non classifié pour les effets sur ou via l'allaitement

# Organe(s) cible(s)

Toxicité pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis mes	Test résultat	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
Reaction mass of $\alpha$ , $\alpha$ -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha$ , $\alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Pas disponible	
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.		NOAEL Non disponible	
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL Pas disponible	
Cyclohexanone	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Cochon d'Inde	LOAEL 16,1 mg/l	6 heures
Cyclohexanone	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	NOAEL Non disponible	
Cyclohexanone	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professio nnel	NOAEL Non disponible	
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professio nnel	NOAEL Non disponible	
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Jugement professio nnel	NOAEL Non disponible	
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professio nnel	NOAEL Non disponible	
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3- tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxany l]propyl éther	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible	
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Homme et animal	NOAEL Non disponible	
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Classific ation officielle	NOAEL Non disponible	
1,2,4-Triméthylbenzène	Ingestion	Dépression du système nerveux	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Jugement professio	NOAEL Non disponible	

		central		nnel		
Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Rat	LOAEL 6,3 mg/l	8 heures
Xylène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Xylène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 3,5 mg/l	Pas disponible
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	
Xylène	Ingestion	des yeux	Non-classifié	Rat	NOAEL 250 mg/kg	Non applicable
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaire s	NOAEL Non disponible	
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Système nerveux	Non-classifié		NOAEL Non disponible	
Naphtalène	Ingestion	sang	Risque avéré d'effets graves pour les organes.	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.		NOAEL Non disponible	
Cumène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Cumène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Humain	LOAEL 0,2 mg/l	Exposition professionnell e
Cumène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible	Pas disponible
Glycolate de butyle	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Peut provoquer une irritation respiratoire.	Rat	NOAEL 0,4 mg/l	4 heures
Toluène	Inhalation	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	Irritation des voies respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 0,004 mg/l	3 heures
Toluène	Ingestion	Dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus

Toxicité pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Route	Organe(s) cible(s)	Valeur	Organis	Test résultat	Durée
				mes		d'exposition
Reaction mass of α,α-4- trimethyl-(1S)-3- cyclohexene-1-methanol and α,α-4-trimethyl-(1R)- 3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1- methylethylidene)- cyclohexanol	Inhalation	système hématopoïétique   des yeux   Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,23 mg/l	13 semaines

Reaction mass of $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol	Ingestion	Foie   Rénale et / ou de la vessie   Coeur   la peau   Système endocrine   tractus gastro-intestinal   os, dents, ongles et / ou les cheveux   système hématopoïétique   système immunitaire   muscles   Système nerveux   Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 750 mg/kg/jour	5 semaines
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 16,2 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Inhalation	Système olfactif	Non-classifié	Souris	LOAEL 1,62 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Inhalation	sang	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 16,2 mg/l	9 jours
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	44 jours
Cyclohexanone	Inhalation	Foie   Rénale et / ou de la vessie   Coeur   la peau   Système endocrine   tractus gastro-intestinal   os, dents, ongles et / ou les cheveux   système hématopoïétique   système immunitaire   muscles   Système nerveux   des yeux   Système respiratoire   système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 2,5 mg/l	13 semaines
Cyclohexanone	Ingestion	système hématopoïétique   des yeux   Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 407 mg/kg/jour	3 Mois
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3- tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxany l]propyl éther	Cutané	la peau	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 551 mg/kg/jour	9 jours
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3- tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxany l]propyl éther	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 0,025 mg/l	9 jours
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3- tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxany l]propyl éther	Ingestion	Système endocrine	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 110 mg/kg/jour	90 jours
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3- tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxany l]propyl éther	Ingestion	Foie   Rénale et / ou de la vessie   Coeur   tractus gastro- intestinal   système hématopoïétique   Système nerveux   Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	90 jours
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	système hématopoïétique	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 0,5 mg/l	3 Mois

1,2,4-Triméthylbenzène	existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une		existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 0,1 mg/l	3 Mois	
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e	
1,2,4-Triméthylbenzène	Inhalation	Foie   Rénale et / ou de la vessie   Coeur   Système endocrine   tractus gastro- intestinal   système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,2 mg/l	3 Mois	
1,2,4-Triméthylbenzène	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	14 jours	
1,2,4-Triméthylbenzène	Ingestion	Foie   système immunitaire   Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	28 jours	
Xylène	Inhalation	Système nerveux	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,4 mg/l	4 semaines	
Xylène	Inhalation	Système auditif	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 7,8 mg/l	5 jours	
Xylène	Inhalation	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible		
Xylène	Inhalation	Coeur   Système endocrine   tractus gastro-intestinal   système hématopoïétique   muscles   Rénale et / ou de la vessie   Système respiratoire	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 3,5 mg/l	13 semaines	
Xylène	Ingestion	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 900 mg/kg/jour	2 semaines	
Xylène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 500 mg/kg/jour	90 jours	
Xylène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL Non disponible		
Xylène	Ingestion	Coeur   la peau   Système endocrine   os, dents, ongles et / ou les cheveux   système hématopoïétique   système immunitaire   Système nerveux   Système respiratoire	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	103 semaines	
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	LOAEL 75 mg/kg/jour	103 semaines	
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Ingestion	Foie	Non-classifié	Souris	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	103 semaines	
(R)-p-Mentha-1,8-diène	P-p-Mentha-1,8-diène  Ingestion  Coeur   Système endocrine   os, dents, ongles et / ou les cheveux   système hématopoïétique   système		Rat	NOAEL 600 mg/kg/jour	103 semaines		

Page: 20 de 34

		immunitaire				1
		muscles   Système				
		nerveux   Système				
Néodécanoate de 2, 3-	Ingestion	respiratoire Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL	90 jours
époxypropyle	ingestion.	système	Tron Glassine	1	1 000	Jogotto
		hématopoïétique   Foie			mg/kg/jour	
Néodécanoate de 2, 3- époxypropyle	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	90 jours
Néodécanoate de 2, 3- époxypropyle	Ingestion	Coeur   la peau   tractus gastro- intestinal   os, dents, ongles et / ou les cheveux   système immunitaire   Système nerveux   des yeux   Système respiratoire   système vasculaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 1 000 mg/kg/jour	90 jours
Naphtalène	Cutané	sang	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Naphtalène	Cutané	des yeux	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Naphtalène	Inhalation	Système respiratoire	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Rat	LOAEL 0,01 mg/l	13 semaines
Naphtalène	Inhalation	sang	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Naphtalène	Inhalation	des yeux	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Naphtalène	Ingestion	sang	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Naphtalène	Ingestion	des yeux	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Lapin	LOAEL 500 mg/kg/jour	15 jours
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 11 mg/l	28 jours
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Système olfactif	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,8 mg/l	28 jours
Méthacrylate de n-butyle	Inhalation	Coeur   Système endocrine   système hématopoïétique   Foie   Système nerveux   Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 11 mg/l	28 jours
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Système olfactif	Non-classifié	Rat	NOAEL 60 mg/kg/jour	90 jours
Méthacrylate de n-butyle	Ingestion	Système endocrine   système hématopoïétique   Foie   Système nerveux   Rénale et / ou de la vessie   Coeur   système immunitaire	Non-classifié	Rat	NOAEL 360 mg/kg/jour	90 jours
Cumène	Inhalation	Système auditif	Non-classifié	Rat	NOAEL 59	13 semaines
		Système endocrine			mg/l	

		1 -	ı	1	ı	1
		système hématopoïétique   Foie   Système nerveux   des yeux				
Cumène	Inhalation	Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 4,9 mg/l	13 semaines
Cumène	Inhalation	Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 59 mg/l	13 semaines
Cumène	Ingestion	Rénale et / ou de la vessie   Coeur   Système endocrine   système hématopoïétique   Foie   Système respiratoire	Non-classifié	Rat	NOAEL 769 mg/kg/jour	6 Mois
Glycolate de butyle	Ingestion	sang   Rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 100 mg/kg/jour	90 jours
Toluène	Inhalation	Système auditif   Système nerveux   des yeux   Système olfactif	Risque avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée	Humain	NOAEL Non disponible	empoisonnem ent et / ou abus
Toluène	Inhalation	Système respiratoire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 2,3 mg/l	15 Mois
Toluène	Inhalation	Coeur   Foie   Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Rat	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Inhalation	Système endocrine	Non-classifié	Rat	NOAEL 1,1 mg/l	4 semaines
Toluène	Inhalation	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL Non disponible	20 jours
Toluène	Inhalation	os, dents, ongles et / ou les cheveux	Non-classifié	Souris	NOAEL 1,1 mg/l	8 semaines
Toluène	Inhalation	système hématopoïétique   système vasculaire	Non-classifié	Humain	NOAEL Non disponible	Exposition professionnell e
Toluène	Inhalation	tractus gastro- intestinal	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 11,3 mg/l	15 semaines
Toluène	Ingestion	Système nerveux	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	NOAEL 625 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	Coeur	Non-classifié	Rat	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	Foie   Rénale et / ou de la vessie	Non-classifié	Multiples espèces animales.	NOAEL 2 500 mg/kg/jour	13 semaines
Toluène	Ingestion	système hématopoïétique	Non-classifié	Souris	NOAEL 600 mg/kg/jour	14 jours
Toluène	Ingestion	Système endocrine	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/jour	28 jours
Toluène	Ingestion	système immunitaire	Non-classifié	Souris	NOAEL 105 mg/kg/jour	4 semaines

Danger par aspiration

Dunger par aspiration	
Nom	Valeur
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	Risque d'aspiration
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	Risque d'aspiration
1,2,4-Triméthylbenzène	Risque d'aspiration
Xylène	Risque d'aspiration
(R)-p-Mentha-1,8-diène	Risque d'aspiration
Cumène	Risque d'aspiration

D 00 1 04

Toluène Risque d'aspiration

Contacter l'adresse ou le numéro de téléphone indiqué sur la première page de la FDS pour informations toxicologiques sur cette matière et / ou de ses composants.

#### 11.2. Informations sur d'autres dangers

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme un perturbateur endocrinien pour la santé humaine.

# **Section 12 : Informations écologiques**

Il est possible que les informations suivantes ne correspondent pas à la classification de documents de l'UE en section 2 et / ou les classifications de certains ingrédients en section 3 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données en section 12 sont fondées sur les règles de classification selon SGH UN et selon les classifications dérivées d'avis 3M.

#### 12.1 Toxicité:

Aucun test sur le produit disponible

Matériel	N° CAS	Organisme	Туре	Exposition	Test point final	Test résultat
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	3 mg/l
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LL50	5 mg/l
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	10 mg/l
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	1 mg/l
Polymère de méthyl méthacrylate, butyl méthacrylate acide acrylique	28262-63-7	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
Reaction mass of α,α-4- trimethyl-(1S)-3- cyclohexene-1- methanol and α,α-4- trimethyl-(1R)-3- cyclohexene-1- methanol and 1-methyl- 4-(1-methylethylidene)- cyclohexanol		Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	68 mg/l
Reaction mass of α,α-4- trimethyl-(1S)-3- cyclohexene-1- methanol and α,α-4- trimethyl-(1R)-3- cyclohexene-1- methanol and 1-methyl- 4-(1-methylethylidene)- cyclohexanol		Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	73 mg/l
Reaction mass of $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1S)-3-cyclohexene-1-methanol and $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3-cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-		Poisson zèbre	Expérimental	96 heures	LC50	62-80 mg/l

4-(1-methylethylidene)-cyclohexanol						
Reaction mass of α,α-4- trimethyl-(1S)-3- cyclohexene-1- methanol and α,α-4- trimethyl-(1R)-3- cyclohexene-1- methanol and 1-methyl- 4-(1-methylethylidene)- cyclohexanol	701-188-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	3,9 mg/l
Reaction mass of α,α-4- trimethyl-(1S)-3- cyclohexene-1- methanol and α,α-4- trimethyl-(1R)-3- cyclohexene-1- methanol and 1-methyl- 4-(1-methylethylidene)- cyclohexanol	701-188-3	Ver rouge	Expérimental	14 jours	LC50	499-799 mg/kg (poids sec)
Acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle	108-65-6	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC10	>1 000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle	108-65-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	>1 000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle	108-65-6	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	134 mg/l
Acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle	108-65-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	370 mg/l
Acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle	108-65-6	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	1 000 mg/l
Acétate de 2-méthoxy- 1-méthyléthyle	108-65-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	100 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Boue activée	Expérimental	30 minutes	EC50	>1 000 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Algues ou autres plantes aquatiques	Expérimental	72 heures	ErC50	32,9 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	527 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	800 mg/l
Cyclohexanone	108-94-1	Algues ou autres plantes aquatiques	Expérimental	72 heures	ErC10	3,56 mg/l
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3- tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disilox anyl]propyl éther	27306-78-1	Algues vertes	Estimé	96 heures	EC50	32 mg/l
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3- tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disilox anyl]propyl éther	27306-78-1	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	4,5 mg/l
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3- tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disilox anyl]propyl éther	27306-78-1	Puce d'eau	Estimé	48 heures	LC50	23,4 mg/l
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	Vairon de Fathead	Estimé	96 heures	LL50	8,2 mg/l
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	Algues vertes	Estimé	72 heures	EL50	7,9 mg/l
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EL50	3,2 mg/l
Solvant naphta (pétrole), fraction	64742-95-6	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEL	0,22 mg/l

aromatique légère						
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEL	2,6 mg/l
Polymer de vinyle	Confidentiel	N/A	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	7,72 mg/l
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Crevete myside	Expérimental	96 heures	LC50	2 mg/l
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	LC50	3,6 mg/l
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Puce d'eau	Composant analogue	21 jours	NOEC	0,4 mg/l
Xylène	1330-20-7	Boue activée	Estimé	3 heures	NOEC	157 mg/l
Xylène	1330-20-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	EC50	4,36 mg/l
Xylène	1330-20-7	Truite arc-en-ciel	Estimé	96 heures	LC50	2,6 mg/l
Xylène	1330-20-7	Puce d'eau	Estimé	48 heures	EC50	3,82 mg/l
Xylène	1330-20-7	Algues vertes	Estimé	72 heures	NOEC	0,44 mg/l
Xylène	1330-20-7	Puce d'eau	Estimé	7 jours	NOEC	0,96 mg/l
Xylène	1330-20-7	Truite arc-en-ciel	Expérimental	56 jours	NOEC	>1,3 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Vairon de Fathead	Expérimental	96 heures	LC50	0,702 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	0,32 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	0,307 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Vairon de Fathead	Expérimental	8 jours	EC10	0,32 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC10	0,174 mg/l
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,153 mg/l
Néodécanoate de 2, 3- époxypropyle	26761-45-5	Boue activée	Expérimental	3 heures	NOEC	500 mg/l
	26761-45-5	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	2,9 mg/l
	26761-45-5	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	5 mg/l
Néodécanoate de 2, 3- époxypropyle	26761-45-5	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	4,8 mg/l
Néodécanoate de 2, 3- époxypropyle	26761-45-5	Algues vertes	Expérimental	96 heures	NOEC	1 mg/l
Naphtalène	91-20-3	Diatomée	Expérimental	72 heures	EbC50	0,4 mg/l
Naphtalène	91-20-3	Invertébré	Expérimental	96 heures	LC50	2,35 mg/l
Naphtalène	91-20-3	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	0,11 mg/l
Naphtalène	91-20-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	1,6 mg/l
Naphtalène	91-20-3	Saumon Coho	Expérimental	40 jours	NOEC	0,37 mg/l
Naphtalène	91-20-3	Lentilles d'eau	Expérimental	8 jours	NOEC	16 mg/l
Naphtalène	91-20-3	Invertébré	Expérimental	21 jours	NOEC	0,5 mg/l

Page: 25 de 34

Naphtalène	91-20-3	Saumon rose	Expérimental	40 jours	NOEC	0,12 mg/l
Naphtalène	91-20-3	Bactéries	Expérimental	24 heures	IC50	29 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Diatomée	Expérimental	96 heures	ErC50	>1 260 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	ErC50	23 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Medaka	Expérimental	96 heures	LC50	5,57 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	25,4 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Diatomée	Expérimental	96 heures	NOEC	530 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	7,1 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	1,1 mg/l
Méthacrylate de n- butyle	97-88-1	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC50	204 mg/l
Cumène	98-82-8	Boue activée	Expérimental	3 heures	EC10	>2 000 mg/l
Cumène	98-82-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	2,6 mg/l
Cumène	98-82-8	Crevete myside	Expérimental	96 heures	EC50	1,2 mg/l
Cumène	98-82-8	Truite arc-en-ciel	Expérimental	96 heures	LC50	2,7 mg/l
Cumène	98-82-8	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	2,14 mg/l
Cumène	98-82-8	Algues vertes	Expérimental	72 heures	NOEC	0,22 mg/l
Cumène	98-82-8	Puce d'eau	Expérimental	21 jours	NOEC	0,35 mg/l
Glycolate de butyle	7397-62-8	Bactéries	Expérimental	18 heures	EC50	2 320 mg/l
Glycolate de butyle	7397-62-8	Puce d'eau	Expérimental	24 heures	EC50	280 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	Expérimental	96 heures	LC50	5,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Crevette	Expérimental	96 heures	LC50	9,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Algues vertes	Expérimental	72 heures	EC50	12,5 mg/l
Toluène	108-88-3	Grenouille Léopard	Expérimental	9 jours	LC50	0,39 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon rose	Expérimental	96 heures	LC50	6,41 mg/l
Toluène	108-88-3	Puce d'eau	Expérimental	48 heures	EC50	3,78 mg/l
Toluène	108-88-3	Saumon Coho	Expérimental	40 jours	NOEC	1,39 mg/l
Toluène	108-88-3	Diatomée	Expérimental	72 heures	NOEC	10 mg/l
Toluène	108-88-3	Puce d'eau	Expérimental	7 jours	NOEC	0,74 mg/l
Toluène	108-88-3	Boue activée	Expérimental	12 heures	IC50	292 mg/l
Toluène	108-88-3	Bactéries	Expérimental	16 heures	NOEC	29 mg/l
Toluène	108-88-3	Bactéries	Expérimental	24 heures	EC50	84 mg/l
Toluène	108-88-3	Ver rouge	Expérimental	28 jours	LC50	>150 mg par kg de poids corporel
Toluène	108-88-3	Microbes du sol	Expérimental	28 jours	NOEC	<26 mg/kg (poids sec)

# 12.2 Persistance et dégradabilité:

Matériel	N° CAS	Type de test	Durée	Type d'étude	Test	Protocole
					résultat	
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	49.6 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Polymère de méthyl méthacrylate, butyl méthacrylate acide acrylique	28262-63-7	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
Reaction mass of α,α-4- trimethyl-(1S)-3- cyclohexene-1-methanol and α,α-4-trimethyl-(1R)-3- cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1- methylethylidene)- cyclohexanol	701-188-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	80 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 310 CO2 Headspace
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	87.2 %BOD/Th OD	OCDE 301C
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.		Déplétion du carbone organique	>100 % Suppression de carbone organique dissous COD	similaire à OCDE 302B
Cyclohexanone	108-94-1	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	87 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Glycols, polyéthylène, méthyl 3-[1,3,3,3- tétraméthyl-1- (triméthylsiloxy)disiloxanyl ]propyl éther	27306-78-1	Modelé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	1 %BOD/ThO D	Catalogic <sup>TM</sup>
Solvant naphta (pétrole), fraction aromatique légère	64742-95-6	Estimé Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	78 % Demande biologique en oxygène DBO/Demande chimique en oxygène	OECD 301F - Manometric Respiro
Polymer de vinyle	Confidentiel	Données non disponibles ou insuffisantes	N/A	N/A	N/A	N/A
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	>60 %BOD/Th OD	OECD 301F - Manometric Respiro
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	11.8 heures (t 1/2)	
Xylène	1330-20-7	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	90- 98 %BOD/ThO D	OECD 301F - Manometric Respiro
Xylène	1330-20-7	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.4 jours (t 1/2)	
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène	98 %BOD/ThO D	OCDE 301C
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Expérimental Biodégradation	14 jours	Déplétion du carbone organique	>93.8 % Suppression de carbone organique	OCDE 303A - Essai de simulation traitement aérobie

					dissous COD	
Néodécanoate de 2, 3-	26761-45-5	Expérimental	28 jours	Demande		OECD 301F - Manometric
époxypropyle		Biodégradation		biologique en oxygène	OD	Respiro
Néodécanoate de 2, 3- époxypropyle	26761-45-5	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	9.9 jours (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Naphtalène	91-20-3	Expérimental Biodégradation	14 jours	évolution dioxyde de carbone	>99 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	
Naphtalène	91-20-3	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	>74 %BOD/Th OD	OCDE 301C
Naphtalène	91-20-3	Expérimental Biodégradation intrinsèque aquatique.	28 jours	Demande biologique en oxygène	2 %BOD/ThO D	simlaire à l'OECD 302C
Naphtalène	91-20-3	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	1.2 jours (t 1/2)	
Naphtalène	91-20-3	Expérimental similaire à l'OCDE 305	10 jours	Percent degraded	90 % dégradé	
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Expérimental Biodégradation	28 jours	Demande biologique en oxygène	88 %BOD/ThO D	OCDE 301C
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.4 heures (t 1/2)	
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Expérimental Hydrolyse		Demi-vie hydrolytique (pH 7)	>1 Années (t 1/2)	OCDE 111 Fonction d'hydrolyse du pH
Cumène	98-82-8	Expérimental Biodégradation	14 jours	Demande biologique en oxygène		
Cumène	98-82-8	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	4.5 jours (t 1/2)	
Glycolate de butyle	7397-62-8	Expérimental Biodégradation	28 jours	évolution dioxyde de carbone	81 % Evolution de CO2/Evolution de Demande biologique en oxygène théorique DBThO	OCDE 301B - Mod. CO2
Toluène	108-88-3	Expérimental Biodégradation	20 jours	Demande biologique en oxygène	80 %BOD/ThO D	APHA Méthode standzrd Eau /Eaux usées
Toluène	108-88-3	Expérimental Photolyse		Demi-vie photolytique (dans l'air)	5.2 jours (t 1/2)	

## 12.3. Potentiel de bioaccumulation:

Matériel	CAS N°	Type de test	Durée	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Hydrocarbures, C10 aromatiques, <1% naphthalène	918-811-1	Données non disponibles ou insuffisantes pour la classification	N/A	N/A	N/A	N/A
Polymère de méthyl méthacrylate, butyl méthacrylate acide	28262-63-7	Données non disponibles ou insuffisantes pour la	N/A	N/A	N/A	N/A

\_\_\_\_\_

acrylique		classification				
Reaction mass of α,α-4-	701-188-3	Composant		Lod du Coefficient	2.78	
trimethyl-(1S)-3-		analogue		de partage		
cyclohexene-1-methanol		Bioconcentratie		octanol/eau		
and $\alpha, \alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3-						
cyclohexene-1-methanol						
and 1-methyl-4-(1-						
methylethylidene)-						
cyclohexanol	100 65 6				0.00	
Acétate de 2-méthoxy-1-	108-65-6	Expérimental		Lod du Coefficient	0.36	OECD 107 log Kow shke
méthyléthyle		Bioconcentratie		de partage		flsk mtd
				octanol/eau		
Cyclohexanone	108-94-1	Expérimental		Lod du Coefficient	0.86	OECD 107 log Kow shke
		Bioconcentratie		de partage		flsk mtd
				octanol/eau		
Glycols, polyéthylène,	27306-78-1	Modelé		Facteur de	331	Catalogic <sup>TM</sup>
méthyl 3-[1,3,3,3-	2/300-/6-1	Bioconcentratie		bioaccumulation	]551	Catalogic
tétraméthyl-1-		Dioconcentratic		bioaccumulation		
(triméthylsiloxy)disiloxany						
l]propyl éther						
Solvant naphta (pétrole),	64742-95-6	Estimé BCF -	42 jours	Facteur de	598	OECD305-Bioconcentration
fraction aromatique légère		Poisson		bioaccumulation		
Polymer de vinyle	Confidentiel	Données non	N/A	N/A	N/A	N/A
		disponibles ou				
		insuffisantes pour la				
		classification				
1.2.4 Trim (4b1b	95-63-6		FC:	Facteur de	<275	OECD305-Bioconcentration
1,2,4-Triméthylbenzène	93-03-0		56 jours		\( \frac{1}{2} \)	OECD303-Bioconcentration
		Poisson		bioaccumulation		
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Expérimental			3.63	
		Bioconcentratie		de partage		
				octanol/eau		
Xylène	1330-20-7	Expérimental BCF -	56 jours	Facteur de	25.9	
-		Poisson		bioaccumulation		
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Modelé		Facteur de	2100	Catalogic <sup>TM</sup>
(-) p		Bioconcentratie		bioaccumulation		
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Expérimental		Lod du Coefficient	1.57	
(K)-p-ivientila-1,0-diene	3767-27-3	Bioconcentratie		de partage	T.57	
		Bioconcentratie				
27/ 1/	26761 45.5	N. 11/		octanol/eau	20	G . I m/
Néodécanoate de 2, 3-	26761-45-5	Modelé		Facteur de	28	Catalogic <sup>TM</sup>
époxypropyle		Bioconcentratie		bioaccumulation		
Naphtalène	91-20-3	Expérimental BCF -	56 jours	Facteur de	≤168	OECD305-Bioconcentration
		Poisson		bioaccumulation		
Naphtalène	91-20-3	Expérimental		Lod du Coefficient	3.7	OCDE 117 méthode HPLC
· 1		Bioconcentratie		de partage		log Kow
				octanol/eau		
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Expérimental	1	Lod du Coefficient	3 03	OECD 107 log Kow shke
internaci y late de li-butyle	/ 00 1	Bioconcentratie		de partage	[5.05	flsk mtd
		Dioconcentratie				I I I I I I I I I I I I I I I I I I I
G ,	00.02.0	N 11'	<del> </del>	octanol/eau	1140	C . 1 . TM
Cumène	98-82-8	Modelé		Facteur de	140	Catalogic <sup>TM</sup>
	1	Bioconcentratie		bioaccumulation	ļ	
Cumène	98-82-8	Expérimental		Lod du Coefficient	3.55	OECD 107 log Kow shke
		Bioconcentratie		de partage		flsk mtd
				octanol/eau		
Glycolate de butyle	7397-62-8	Modelé		Facteur de	2.8	Catalogic <sup>TM</sup>
		Bioconcentratie		bioaccumulation	'	
Toluène	108-88-3		72 heures	Facteur de	90	
Totale	100-00-3		/2 neures		J <sup>20</sup>	
T. 1. )	100.00.2	Autres	-	bioaccumulation	0.72	
Toluène	108-88-3	Expérimental		Lod du Coefficient	2.73	
		Bioconcentratie		de partage		
		1		octanol/eau	I	

## 12.4. Mobilité dans le sol:

Matériel	CAS N°	Type de test	Type d'étude	Test résultat	Protocole
Reaction mass of α,α-4-	701-188-3	Modelé Mobilité	Koc	213 l/kg	Episuite <sup>TM</sup>
trimethyl-(1S)-3-		dans le sol			
cyclohexene-1-methanol					

and $\alpha,\alpha$ -4-trimethyl-(1R)-3 cyclohexene-1-methanol and 1-methyl-4-(1- methylethylidene)- cyclohexanol	-				
Acétate de 2-méthoxy-1- méthyléthyle	108-65-6	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	4 l/kg	Episuite <sup>TM</sup>
Cyclohexanone	108-94-1	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	39 l/kg	Episuite <sup>TM</sup>
1,2,4-Triméthylbenzène	95-63-6	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	1 400 l/kg	Episuite <sup>TM</sup>
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	9 245 l/kg	Episuite <sup>TM</sup>
Néodécanoate de 2, 3- époxypropyle	26761-45-5	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	143 l/kg	OCDE 121 estimation de Koc par HPLC
Naphtalène	91-20-3	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	378 l/kg	
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Composant analogue Mobilité dans le sol	Koc	1 480 l/kg	OCDE 106 Désorption à l'aide d'un méthode d'équilibre de lots
Cumène	98-82-8	Modelé Mobilité dans le sol	Koc	700	Episuite <sup>TM</sup>
Toluène	108-88-3	Expérimental Mobilité dans le sol	Koc	37-160 l/kg	

#### 12.5. Résultats de l'évaluation PBT et vPvB:

Ce produit ne contient aucune substance considérée comme PBT ou vPvB.

## 12.6. Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce produit ne contient aucune substance évaluée comme un perturbateur endocrinien pour les effets sur l'environnement

## 12.7. Autres effets indésirables

Pas d'information disponible.

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

#### 13.1. Méthode de traitement des déchets:

Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale.

Incinérer dans une installation d'incinération de déchets autorisée. Les produits de combustion comprendront l'acide halogénique (HCl / HF / HBr). L'installation doit être capable de traiter les matériaux halogénés. Comme une alternative de disposition, utiliser une installation autorisée acceptable à éliminer les déchets. Les conteneurs vides et utilisés pour le transport et la manutention des produits chimiques dangereux (substances chimiques / mélanges / préparations classées comme dangereuses conformément à la réglementation applicable) doivent être considérés, stockés, traités et éliminés comme des déchets dangereux à moins d'indication définie par la réglementation des déchets applicables. Consulter les autorités de régulation respectives afin de déterminer les traitements disponibles et les installations d'élimination.

Le code déchets est basé sur l'application du produit par le client. Puisque cet aspect est hors de contrôle 3M, aucun code déchets pour les produits après utilisation ne sera fourni. Merci de vous référer au Code Déchets Européen (EWC-2000/532/CE et ses amendements) pour attibuer le code déchets correct à votre propre résidu. Assurez vous d'être en conformité avec les réglementations nationales et/ou locales applicables et utilisez toujours un opérateur de traitement des déchets agrée.

Code déchets EU (produit tel que vendu)

20 01 27\* Peintures, encres, colles et résines contenant des substances dangereuses.

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Transport routier (ADR)	Transport aérien (IATA)	Transport maritime (IMDG)
14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification	UN1210	UN1210	UN1210
14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU		ENCRE D'IMPRIMERIE	ENCRE D'IMPRESSION (SOLVANT AROMATIQUE LOURD NAPHTA (PÉTROLE))
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	3	3	3
14.4 Groupe d'emballage	III	III	III
14.5 Dangers pour l'environnement	Dangereux pour l'environnement	Ne s'applique pas.	Polluant marin
14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations	Veuillez-vous référer aux autres sections de la FDS pour plus d'informations
14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température de régulation	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Température critique	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.	Pas de données de tests disponibles.
Code de classification ADR	F1	Non applicable.	Non applicable.
Code de ségrégation IMDG	Non applicable.	Non applicable.	Aucun

Veuillez prendre contact à l'adresse ou le numéro de téléphone figurant sur la première page de la FDS pour plus d'informations sur le transport / expédition du produit par voie ferroviaire (RID) ou par voies de navigation intérieure (ADN).

## 15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

15.1. Législations spécifiques relatives à la sécurité, santé et réglementations environnementales de la substance ou du mélange

Cancérogénicité Ingrédient

IngrédientNuméro CASClassificationRéglementationXylène1330-20-7Gr.3: non classifiéCentre International de

			Recherche sur le Cancer (CIRC)
Méthacrylate de n-butyle	97-88-1	Grp. 2B: Possibilité carc.	
, , ,		des hommes	Recherche sur le
			Cancer (CIRC)
(R)-p-Mentha-1,8-diène	5989-27-5	Gr.3: non classifié	Centre International de
			Recherche sur le
	00.02.0	C 2D D 3337	Cancer (CIRC)
Cumène	98-82-8	Grp. 2B: Possibilité carc.	
		des hommes	Recherche sur le
27 1 1	01.00.0	G 45 5 3 33 4	Cancer (CIRC)
Naphtalène	91-20-3	Grp. 2B: Possibilité carc.	
		des hommes	Recherche sur le
4			Cancer (CIRC)
Naphtalène	91-20-3	Carc. 2	Règlement (CE) N°
			1272/2008, table 3.1
Toluène	108-88-3	Gr.3: non classifié	Centre International de
			Recherche sur le
			Cancer (CIRC)
Cyclohexanone	108-94-1	Gr.3: non classifié	Centre International de
			Recherche sur le
			Cancer (CIRC)
Cumène	98-82-8	Carc. 1B	Règlement (CE) N°
			1272/2008, table 3.1

## Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation:

La/les substance(s) suivante(s) contenues dans ce produit est/sont soumises via l'Annexe XVII de REACH aux restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation si elle(s) est/sont présentes dans certaines substances dangereuses, certains mélanges et articles. Les utilisateurs de ce produit doivent être conformes avec les restrictions applicables selon les provisions mentionnées.

<u>Ingrédient</u>	Numéro CAS
Toluène	108-88-3
Xylène	1330-20-7

Statut des restrictions: listé en Annexe XVII de REACH

Utilisations restreintes: Voir l'Annexe XVII du Règlement REACH (EC) No 1907/2006 pour les conditions de restriction.

#### Statut des inventaires

Contacter le fournisseur pour plus d'informations. Les composants de ce produit sont conformes avec les exigences de notifications relatives aux nouvelles substances du CEPA. Ce produit est conforme aux mesures sur la gestion environnementale des nouvelles substances chimiques. Tous les ingrédients sont listés ou exemptés de l'inventaire Chinois IECSC. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences de notification chimique de TSCA. Tous les composants requis de ce produit sont répertoriés dans la partie active de l'inventaire TSCA.

## **DIRECTIVE 2012/18/UE**

Catégories de danger Seveso, annexe 1, partie 1

Catégorie de Dangers	Quantité admissible (tonnes) pour l'application de			
	Exigences de niveau inférieur	Exigences de niveau supérieur		
E2 Dangereux pour le milieu	200	500		
aquatique				
P5c LIQUIDES INFLAMMABLES	5000	50000		

<sup>\*</sup>Si maintenu à une température supérieure à son point d'ébullition ou si des conditions de traitement particulières, telles

qu'une pression élevée ou une température élevée, peuvent créer des risques d'accident majeur, les LIQUIDES INFLAMMABLES P5a ou P5b peuvent s'appliquer

Substances dangereuses désignées Seveso, Annexe 1, Partie 2 Aucun

## Règlement (EU) No 649/2012

Aucun produit chimique répertorié

## Tableau des maladies professionnelles

	I
4bis	Affections gastro-intestinales provoquées par le benzène, le toluène, les xylènes et tous les produits en
	renfermant
65	Lésions eczématiformes de mécanisme allergique
84	Affections engendrées par les solvants organiques liquides à usage professionnel : hydrocarbures
	liquides aliphatiques ou cycliques saturés ou insaturés et leurs mélanges ; hydrocarbures halogénés
	liquides ; dérivés nitrés des hydrocarbures aliphatiques ; alcools ; glycols, éthers ; diméthylformamide et
	dimétylacétamine ; acétonitrile et propionitrile ; pyridine ; diméthylsulfone et diméthylsulfoxyde.

## 15.2. Evaluation de la Sécurité Chimique

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée pour ce mélange. Des évaluations de la sécurité chimique pour les substances contenues peuvent avoir été effectuées par les déclarants des substances conformément au règlement (CE) n ° 1907/2006, tel que modifié.

## 16. AUTRES INFORMATIONS

## Liste des codes des mentions de dangers H

EUH066	L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H226	Liquide et vapeurs inflammables.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312	Nocif par contact cutané.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H332	Nocif par inhalation.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.
H341	Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H350	Peut provoquer le cancer.
H351	Susceptible de provoquer le cancer.
H361d	Susceptible de nuire au foetus.
H373	Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition
	prolongée.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
H412	Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Raison de la révision:

CLP: Tableau ingrédient - L'information a été modifiée.

Section 02 : Déclaration de danger physique et pour la santé du CLP - L'information a été modifiée.

Contient une déclaration pour des sensibilisants. - L'information a été supprimée.

Etiquette: Classification CLP - L'information a été modifiée.

Etiquette: Précaution CLP - Prévention - L'information a été modifiée.

Liste des sensibilisants. - L'information a été supprimée.

Section 3 : Composition / Information des ingrédients - L'information a été modifiée.

Section 04: Premiers soins - Symptômes et effets (CLP) - L'information a été modifiée.

Section 6: Rejet accidentel personal (Information) - L'information a été modifiée.

Section 7: Conditions de stockage en toute sécurité - L'information a été modifiée.

Section 8: Table des Valeurs Limites Biologiques - L'information a été modifiée.

Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition : Valeurs limites de moyenne d'exposition :

- L'information a été modifiée.

OEL Reg Agency Desc - L'information a été modifiée.

Section 11: Toxicité aigüe (Tableau) - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau cancérogénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau mutagénicité - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Toxicité pour la reproduction - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Lésions oculaires graves/ irritant - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Corrosion cutanée / irritation - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition répétée - L'information a été modifiée.

Section 11: Tableau Organes Cibles - exposition unique - L'information a été modifiée.

Section 12 : Informations écologiques - L'information a été modifiée.

Section 12: Mobilité dans le sol - L'information a été modifiée.

12.3 Persistance et dégradation - L'information a été modifiée.

12.4 Potentiel de bioaccumulation - L'information a été modifiée.

Section 13: 13.1 Elimination des déchets - L'information a été modifiée.

Section 15: Cancérogénicité (Information) - L'information a été modifiée.

Section 16 : Tableau à deux colonnes affichant la liste unique des codes H et les phrases pour tous les composants de la matière donnée. - L'information a été modifiée.

Les renseignements contenus dans cette fiche de données de sécurité sont basés sur l'état actuel de nos connaissances relatives au produit concerné, à la date indiquée. Ils sont donnés de bonne foi. L'attention des utilisateurs est en outre attirée sur les risques éventuellement encourus lorsqu'un produit est utilisé à d'autres usages que ceux pour lesquels il est conçu. Elle ne dispense en aucun cas l'utilisateur de connaitre et d'appliquer l'ensemble des textes réglementaires applicables à son activité. Nous ne sommes pas responsables pour quelconque dommage (matériel et immatériel aussi bien que direct et indirect) qui est la conséquence d'un usage qui n'est pas en accord avec les notices d'utilisation et les recommandations qui se trouvent dans la fiche de données de sécurité. De plus, cette FDS est fournie pour transmettre des informations sur la santé et sécurité. Si vous êtes l'importateur officiel de ce produit dans l'Union Européenne, vous êtes responsables de toutes les exigences réglementaires, y compris, sans toutefois vous y limiter, en ce qui concerne les enregistrements/notifications des produits, le suivi des volume des substances et l'enregistrement éventuel de substance.

#### Les FDS de 3M en France sont disponibles sur le site www.3m.fr